FLASH info

29 juillet 2020

Déclaration faite par Laurent Garssine
le 29 juillet 2020
à l'Agence France Presse

L UNSA-SAPAP TROUVE QUE
LES INTERVENTIONS DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL METTE UNE PRESSION SANS PRÉCÉDENT SUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES.

Dans une intervention médiatique récente, Augustin de Romanet, PdG d'ADP, déclare : *« Les grandes difficultés que nos activités commerciales et industrielles subissent ne pourraient retrouver une tendance positive qu'à la condition que les OS concluent les 3 accords indispensables à apaiser l'ensemble des parties prenantes. ».* Les négociations de ces 3 accords débuteront fin août.

A ces fins, il utilise une image inacceptable et inexcusable : *« Nos collaborateurs ont l'occasion de prouver, en acceptant de se couper un doigt, que les départs contraints ne sont pas une fatalité. »*

LES SALARIÉS SONT HORRIFIÉS DE LA NÉCESSITÉ DE SE MUTILER DE FAÇON IRRÉVERSIBLE.

la direction d' ADP n'a de cesse d'accabler les personnels en mettant en avant les conditions de travail « confortables » dont elles disposeraient aujourd'hui.

Sous couvert de solidarité et de responsabilité chacun doit accepter dès maintenant que sa situation n'est plus pérenne.
Cette nécessaire auto mutilation est inconcevable. Monsieur de Romanet, nous n'acceptons pas de passer sous ces fourches caudines avant de débuter ces négociations essentielles pour l'avenir de tous.

La COVID ne peut être l'excuse pour supprimer des acquis sur la rémunération, le temps de travail.
Si notre modèle économique se révèle faillible face à la crise, **vous devez penser à venir avec de très puissantes contreparties.**

L UNSA-SAPAP est responsable mais ne signera pas à n'importe quel prix.

Laurent Garssine
Secrétaire général UNSA-SAPAP

ORLY

UNSA/SAPAP
Local 5410 Orly Sud
Tél : 01 49 75 06 46
sapapol@adp.fr

Libres ensemble !

CDG

UNSA/SAPAP
Module MN 2R4-077 CDG2
Tél : 01 48 62 74 55
sapapry@adp.fr